

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a été publiée au Journal Officiel des 12 et 13 juillet 1999.

Cette loi est destinée notamment à favoriser la transparence des Etablissements Publics à Coopération Intercommunale (EPCI). Elle prévoit que :

« Le président de l'EPCI doit, avant le 30 septembre de chaque année, adresser au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif de celui-ci. »

« Le maire communique ce rapport au conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués de chaque commune membre de l'organe délibérant de l'EPCI peuvent être entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre, soit à sa demande, soit à celle du conseil municipal. »

« Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI »

Extrait du *Document de mise en œuvre de la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale* (Pg 40) édité par la Direction Générale des Collectivités Locales (juillet 1999)

SOMMAIRE

INTRODUCTION Pg 3

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES Pg 4

Le Conseil Communautaire.....	Pg 5
Le Bureau.....	Pg 6
Les différentes commissions.....	Pg 7
La structure administrative.....	Pg 8
La structure technique.....	Pg 8

L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2009 Pg 9

Une politique de développement économique et de soutien à l'emploi.....	Pg 9 & 11
Une politique d'aménagement du territoire.....	Pg 11 & 12
Une politique de communication.....	Pg 12 à 15
Une politique du logement et du cadre de vie.....	Pg 15
Une politique de l'environnement.....	Pg 15 & 16
Une politique culturelle.....	Pg 17 & 18
La fourrière animale.....	Pg 18
Compétence scolaire.....	Pg 18

LES FINANCES / LE COMPTE ADMINISTRATIF Pg 19

Budget principal.....	Pg 19
Budget annexe : Locations / ventes de bâtiments industriels.....	Pg 20
Budget annexe : Logement social.....	Pg 21
Budget annexe : Aménagement de terrains.....	Pg 22
Budget annexe : SPANC.....	Pg 23
Présentation agrégée des budgets (principal + annexes).....	Pg 24

CONCLUSION Pg 25

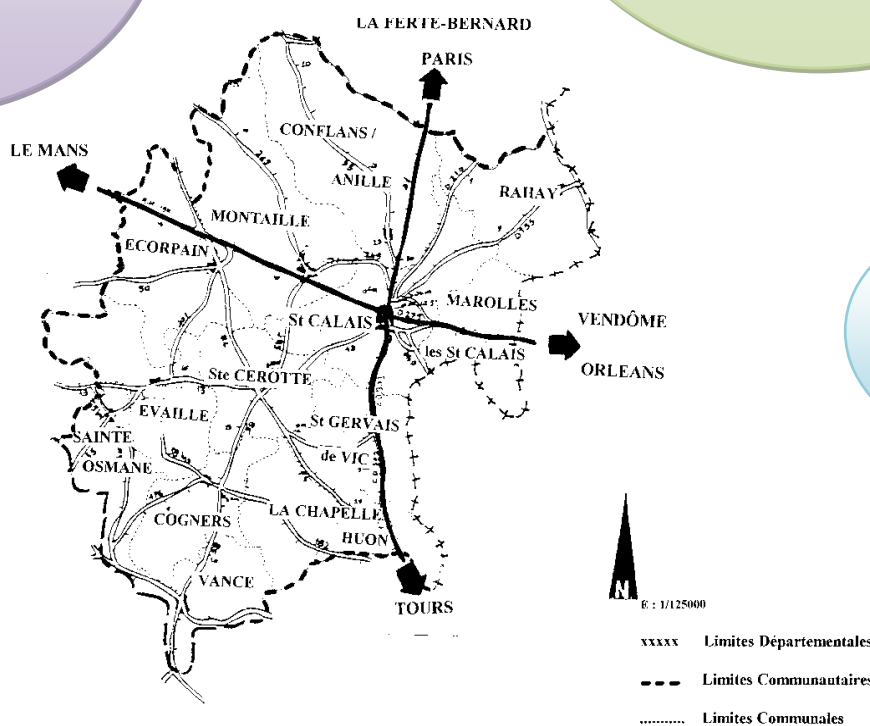
INTRODUCTION

Notre territoire c'est :

13 communes
8 177 habitants
Une ville centre,
Saint Calais
avec 3 796 habitants

La Communauté de Communes c'est aussi...

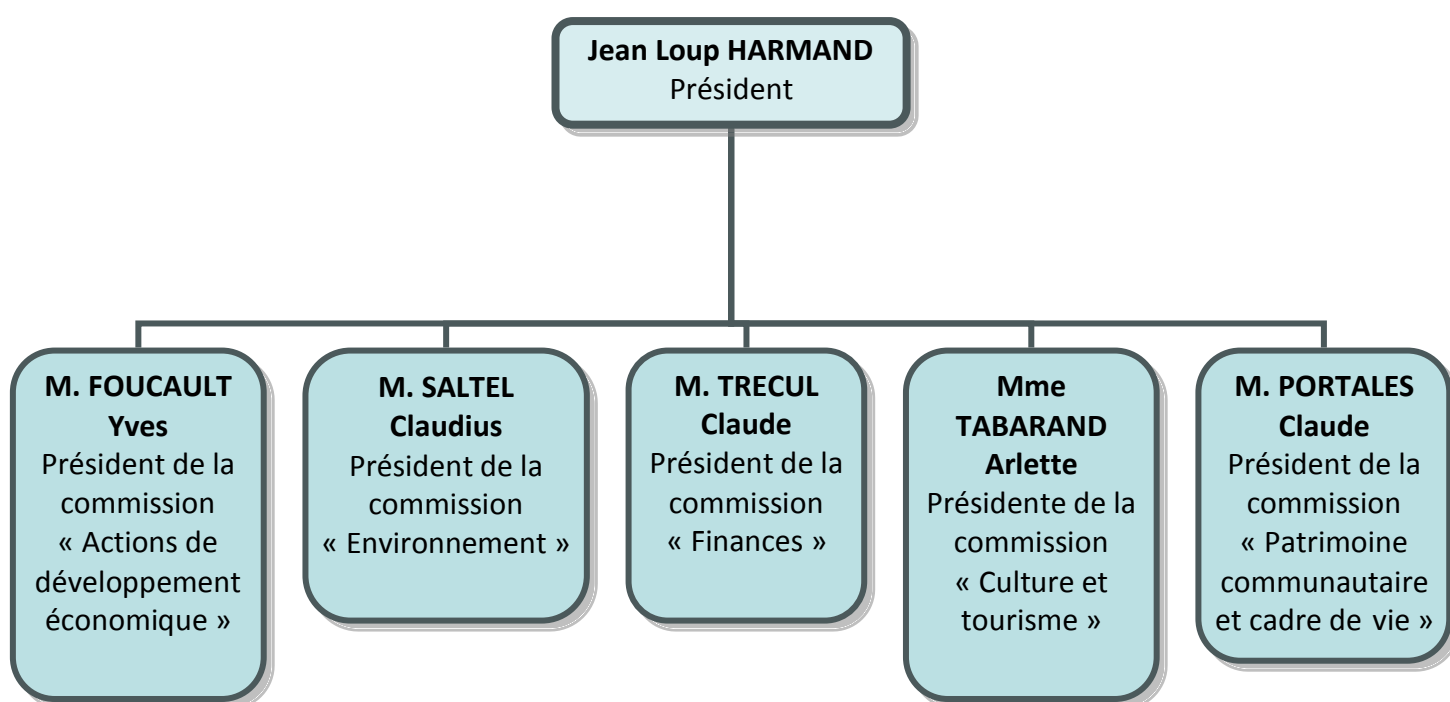
6 commissions
18 membres du bureau
29 conseillers
communautaires
Des conseillers municipaux
impliqués dans les
commissions



Des compétences d'intérêt communautaires :

L'aménagement de l'espace
Le développement économique
La politique du logement social et du cadre de vie
L'environnement
Les actions dans le domaine sportif
Les actions touristiques
Les actions culturelles et scolaires
La fourrière animale

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes est administrée par un conseil composé de deux délégués titulaires et de deux suppléants par commune, à l'exception de Saint Calais qui dispose d'une représentation de cinq délégués titulaires et de cinq délégués suppléants (soit au total 29 délégués titulaires et 29 suppléants). :

Les délégués titulaires et suppléants au 31 décembre 2010

COMMUNE	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
LA CHAPELLE HUON	MEINSER Marie Jeanne CHERY Gérard	BONNEFOY Bernard LEBERT Liliane
COGNERS	CHERON Michel AUVRAY Jean	KEMP Annick JOURBERT Pascal
CONFLANS SUR ANILLE	LAMBERT Jean-Marc LECOMTE Yves	CHABILLANT Jean-Luc LEBOURHIS Claude
ECORPAIN	RENVOISE Guy FORGET Lucette	TURQUET Denise CARRE Philippe
EVAILLE	GREMILLON Patrick CISSE Joël	POIGNANT Jocelyne GOUJON Jean-Pierre
MAROLLES LES SAINT CALAIS	JUMERT Jean PORTALES Claude	LANGOT Olivier BONNEFOI Daniel
MONTAILLE	PAIRIGOUAS Michel TRECUL Claude	PRIEUR Sergine BRANLARD Mireille
RAHAY	SALTEL Claudius HALGRIN Yannick	MERCIER de BEAUROUVRE Pierre Olivier NAUD LUGAND Claudie
SAINT CALAIS	RENOUOT Véronique KERN Yves HARMAND Jean Loup BENLOULOU Corinne LAMBRET Odile	TREILLE Eric BRANJONNEAU Michel POTAGE Jean-Paul LETELLIER Michel TREILLE Annick
SAINTE CEROTTE	RENVOISE Joël FOUCAULT Yves	GUILLOCHON Régis ROUGET Yannick
SAINT GERVAIS DE VIC	PILETTE Maryline DARROY Claude	DUPAS Robert LEROUX Pierre
SAINTE OSMANE	GREMILLON Louis TABARAND Arlette	LANDRE Daniel GRANGER Didier
VANCE	GALPIN Jacqueline HERPIN Jean-Jacques	HUGER Mireille COTTEREAU Laurent

Au cours de l'année 2010, le Conseil Communautaire s'est réuni 12 fois :

Le 16 Février

Le 17 Juin

Le 28 Octobre

Le 25 Février

Le 29 Juillet

Le 25 Novembre

Le 30 Mars

Le 26 Août

Le 16 Décembre

Le 6 Mai

Le 2 Septembre

Le 27 Mai

Le 28 Septembre

LE BUREAU

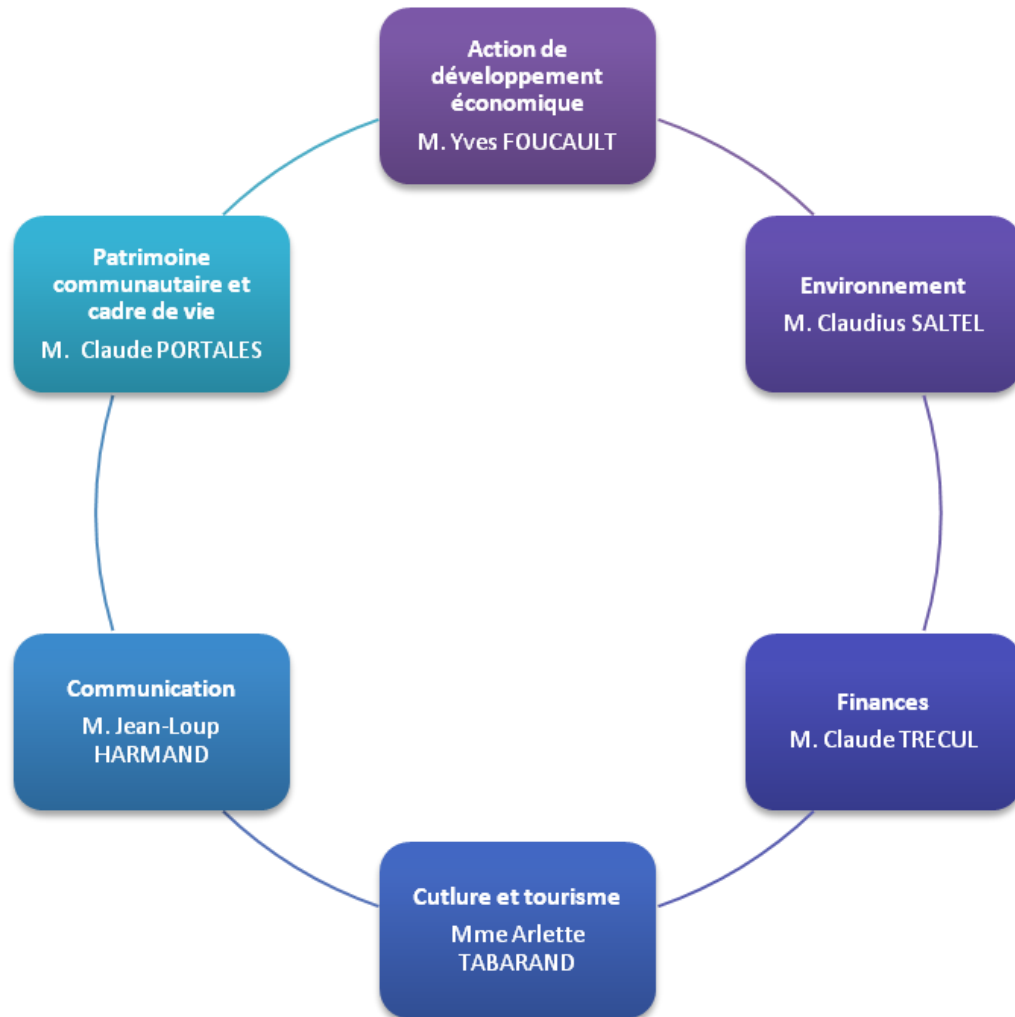
Conformément aux statuts, le bureau est constitué d'un Président, de 6 vice-présidents et 7 membres. Le Bureau prépare l'ordre du jour du conseil communautaire. Sa composition est la suivante :

Le Président	M. HARMAND Jean Loup	Saint Calais
5 Vice Présidents	M. SALTEL Claudius	Rahay
	M. FOUCAULT Yves	Sainte Cérotte
	M. TRECUL Claude	Montaillé
	M. PORTALES Claude	Marolles les St Calais
	Mme TABARAND Arlette	Sainte Osmane
Membres	M. CHERY Gérard	La Chapelle Huon
	M. CHERON Michel	Cogners
	M. LAMBERT Jean Marc	Conflans sur Anille
	M. RENVOISE Guy	Ecorpain
	M. GREMILLON Patrick	Evailé
	M. JUMERT Jean	Marolles les St Calais
	M. PAIRIGOUAS Michel	Montaillé
	Mme RENOUT Véronique	Saint Calais
	Mme PILETTE Maryline	Saint Gervais de Vic
	M. RENVOISE Joël	Sainte Cérotte
	M. GREMILLON Louis	Sainte Osmane
	Mme GALPIN Jacqueline	Vancé

LES DIFFERENTES COMMISSIONS

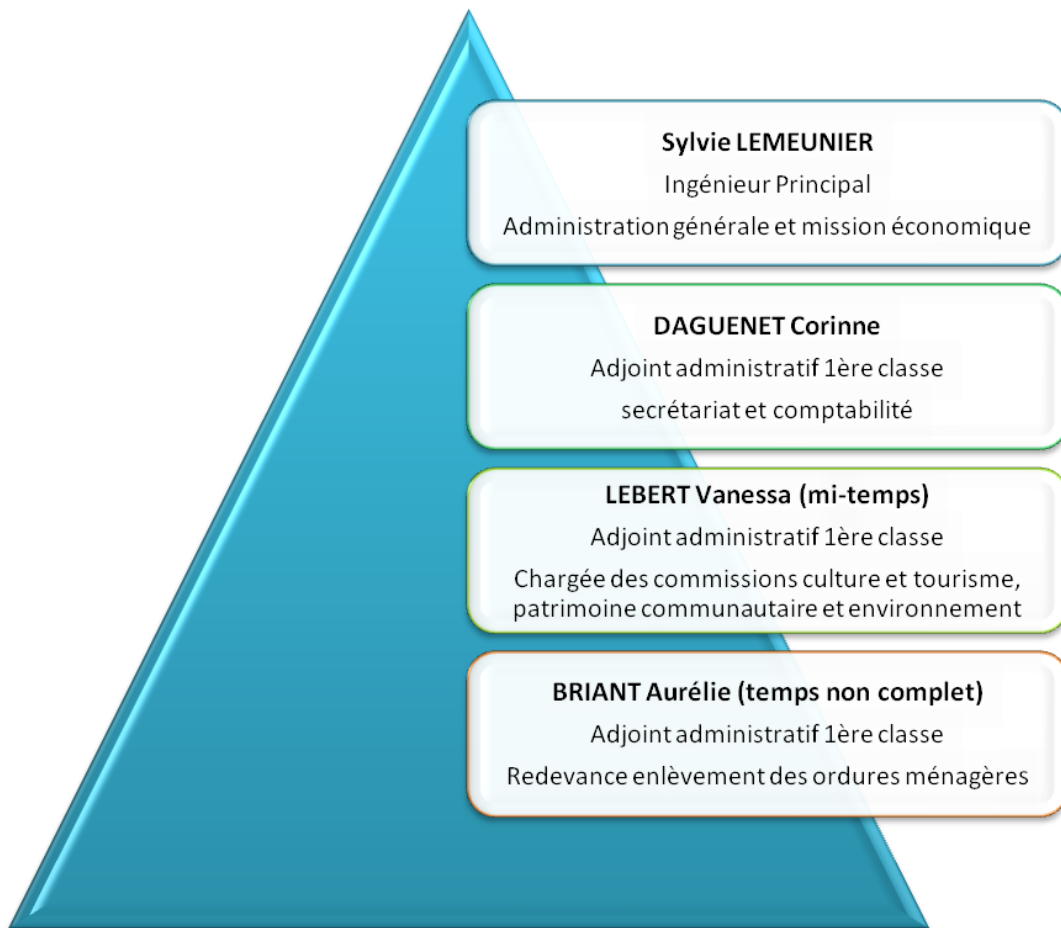
Le Conseil Communautaire a formé des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil. Le Président de la Communauté de Communes est Président de droit dans chaque commission.

Les commissions permanentes sont les suivantes :

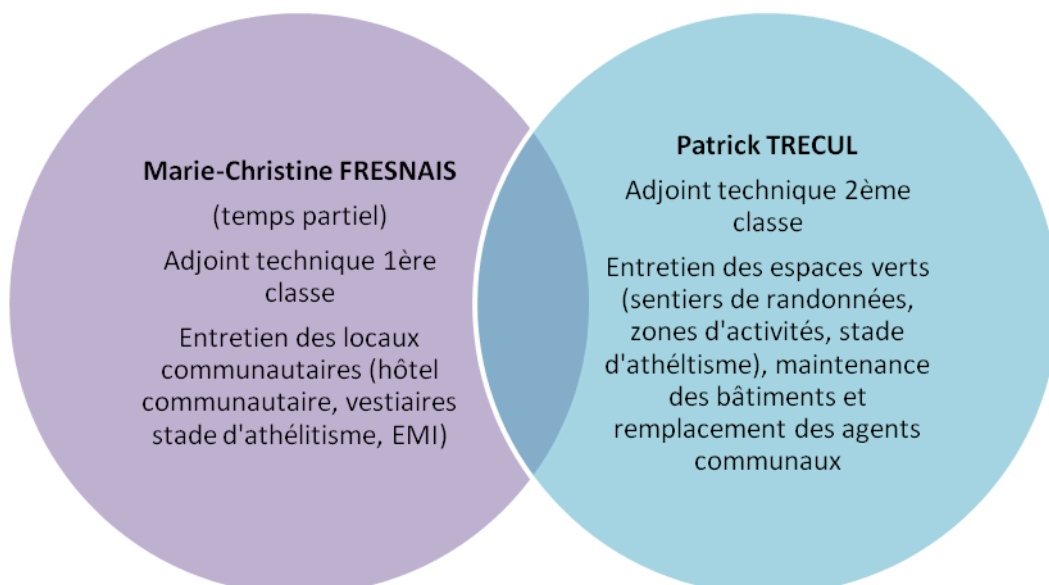


LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Conformément aux statuts, le siège de la Communauté de Communes est fixé à Saint Calais sis
« 10 rue Saint Pierre »



LA STRUCTURE TECHNIQUE



L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2010

UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE SOUTIEN A L'EMPLOI

1) Le Soutien à l'emploi et à la formation

Participation au financement de deux Contrats Emplois dans le domaine du tourisme et du sport à hauteur de **68 500 € pour l'année 2010**.

En ce qui concerne le domaine de la culture, aucune participation n'a été effectuée en 2010. Ce point a été reporté pour le budget 2011

L'Adhésion à la Maison De l'Emploi Sarthe Nord

En 2010, de nouveaux objectifs assignés aux Maisons de l'emploi :

-**Développer une stratégie territoriale partagée** : Réalisation d'un diagnostic territorial relatif aux 14 communautés de communes, 202 communes et 148 000habitants du territoire couvert par la MDE Sarthe Nord). Le diagnostic est téléchargeable sur www.maisondelemploi-sarthenord.fr (rubrique publication)

-**Participer à l'anticipation des mutations économiques** (mis en place de plusieurs actions pour favoriser le recours à la formation en alternance, rapprochement des jeunes et du monde de l'entreprise (forums, participation aux journées jobs d'été, visites d'entreprises et journée de rencontres avec des professionnels)

-**Contribuer au développement de l'emploi local** (Réunions sur les groupements d'employeurs dont une réunion à Saint Calais initié par le club des entreprises local), accompagnent la mise en oeuvre de clauses d'insertion dans les marchés publics en fonction de l'acheteur public prescripteur.

- **Réduire des obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi** (poursuit les actions en faveur de la promotion de l'égalité et de la mixité professionnelle, orientation vers l'emploi des bénéficiaires du RSA 292 personnes reçues sur l'ensemble du territoire de la MDE Sarthe nord et 70 % ont été réorientées vers l'emploi, développement de nouveaux outils sur la mobilité.

-**Actions d'accueil et d'orientation de premier niveau des usagers**. (Sont assurés au sein de locaux les locaux mutualisées avec la Mission locale depuis le début, situé 17 rue Fernand Poignant à Saint « Calais ». Est mis à disposition du public, un espace documentaire/ presse, une cyber base emploi, et un accueil par des conseillers et des professionnels.

Cette année, notre participation s'élève à la somme de 4 100 €.

2) L'Adhésion à la Mission Locale Sarthe Nord

Le 18 décembre 2007, la PAIO est devenue la mission locale et est regroupée avec l'ensemble des PAIO en Sarthe Nord. La participation à la Mission Locale Sarthe Nord est de 8177€.

↳ 139 jeunes ont été accueillis sur le canton St Calais), en légère diminution par rapport à 2009 (155 jeunes). Toutes les communes du pays Calaisien (à l'exception de Marolles les Saint Calais), ont des jeunes qui se sont adressés à la Mission locale. La commune de Saint Calais avec 82 jeunes représente près de 59 %.

↳ Sur les 139 jeunes suivis, 54 sont en premier accueil.

↳ Sur les 139 jeunes, 73% des jeunes avaient un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V (CAP- BEP)

→ 54% jeunes ont accédé à l'emploi ; 36 en CDD , 23 en CDD Intérim, 7 en CDI, 5 en CAE et 3 en contrat d'apprentissage et 1 en contrat de volontariat)

→ 27% ont accédé à une formation (Compétences clés (8 jeunes), Actions de pré qualification (16 jeunes), d'orientation (11 jeunes) et qualifiante (3 jeunes).

→ Le Fonds d'Aides aux jeunes : 36 jeunes du territoire (25%) ont bénéficié d'aides financières en relation avec l'alimentation, la mobilité, la santé, l'accès à la formation, au logement, pour un montant global de 4 517€.

La Mission locale reçoit les jeunes de 16 à 25 ans au 17 rue Fernand Poignant à Saint Calais, et partage ses locaux avec la Maison De l'Emploi.

3) Le développement économique : La mission économique

La Communauté de Communes, comme les années précédentes est à l'écoute des chefs d'entreprises.

Conseils et accompagnement des chefs d'entreprises pour la constitution de dossiers, demande de subvention dans divers domaines (Création d'entreprise, création d'emploi, investissement, matériel de production...). En 2010, la mission économique a rencontré ou suivi 12 chefs d'entreprises, dont 3 porteurs de projet et un seul a mené à bien la création de son entreprise

Comme l'an passé, net fléchissement du nombre de contacts, lié à la conjoncture économique plutôt défavorable.

Fait marquants de l'activité en 2010 :

1- L'implantation de la SARL C2M - LEDPOWER est l'illustration réussie d'une synergie entre le partenaire Sarthe Expansion, notamment Jean Pierre FABRE, l'écoute des élus et la réactivité de l'accompagnement soutenu de la chargée de mission économique.

2- Levée d'option d'achat du contrat de crédit Bail par l'entreprise Les Charpentes de la Couarde gérée par Philippe LAMBRON. La Zone d'activités de la Couarde de fait, n'est plus d'intérêt communautaire.

4) La Zone du Pressoir

Offre immobilière

o Le bâtiment multi activités

Depuis mi décembre 2006, une entreprise de la Région Parisienne (Timothy of Saint Louis), faisant du négoce d'articles de décoration pour la table, loue la grande partie. Délocalisation réussie, favorisée par un partenariat avec Sarthe Expansion.

L'entreprise TIMOTHY depuis septembre 2009 occupe la petite partie pour une durée de 23 mois, soit jusqu'au 30 août 2011.

○ Création d'un bâtiment blanc

Les travaux ont réellement démarré le 18 janvier 2010 pour une réception de travaux le 29 juillet. Quelques dysfonctionnements constatés lors de grandes pluies au cours de l'automne, suite à une intervention rapide des entreprises ces désordres sont résolus.

La SARL C2M occupe la grande partie à partir du 13 septembre et occupera le bâtiment dans son intégralité à partir du 3 novembre. La SARL C2M se transforme en SAS LEDPOWER France lors de son assemblée générale du 3 décembre par une augmentation de son capital de 40 000 € à 560 000€. Le contrat de location du bâtiment est sous forme de location précaire de 23 mois en attente d'une signature du contrat de crédit bail en 2011.

Offre foncières

1- Rétrocession d'une surface de 5600m² par la SCI AGP à la Communauté de communes, suite au non respect de son engagement de construire dans les 30 mois après la signature de l'acte en 2007. L'ouverture du magasin devrait avoir lieu en juin 2012.

2- Après 3 années de négociation, la signature de l'acte authentique de vente de 47 000m² avec la société CARREFOUR Property est effective en septembre 2010, avec une indication d'ouverture d'un magasin Carrefour MARKET au début de l'été 2011.

UNE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1) La Convention de Développement Local avec le Département

A été signée le 16 novembre 2009, dans les locaux communautaires, elle comporte 3 dotations

- **Dotation de base** : 88 000 € (toute l'enveloppe est réservée au financement de l'étude de programmation et l'investissement de l'école de musique)
- **Dotation principale** : 13 opérations sont programmées pour un montant prévisionnel de 3 264 395€ et un montant prévisionnel de subvention de 443 251€ soit un taux moyen de 13.57%.

Domaine	Intitulé de l'opération	Maitre d'ouvrage	Montant prévisionnel travaux
économie	Maintien du dernier commerce	Cogners	190 000
environnement	Réalisation de haies champêtres	La chapelle Huon	12000
environnement	Acquisition mat. désherbage thermique	Saint Calais	5 000
Agriculture	Adduct. eau Potable	Rahay	100 000
Culture	salle polyvalente	Evailé	43 000
Culture	Salle polyvalente	Marolles les Saint Calais	200 000
Culture	Salle polyvalente	Vancé	10 000
Culture	Salle polyvalente	Cogners	25 000
Culture	Cinéma Zoom	Saint calais	130 000
Patrimoine	Façade église	Cogners	130 000
Patrimoine	Façades mairie	Saint calais	147 499
Patrimoine	Les halles (dern.tranche)	Saint Calais	371 896
Patrimoine	Façades MJC	Saint Calais	200 000

- **Dotation proportionnelle : (1.60€/habitant sur 4 ans, attribuée à la communauté de communes pour l'opération création du centre artistique (50 387€ pour un montant prévisionnel de travaux de 2 000 000€.)**

2) Le Contrat Territorial Unique signé par le Pays du Perche Sarthois

L'année 2010 fut l'année de préparation du second CTU , avec des domaines d'actions très resserrés (Economie et emploi, Environnement, énergie et transports, Solidarité humaines et territoriales, et Ingénierie) avec des éco conditionnalités à respecter. Seulement 47 actions sur l'ensemble du Pays du Perche Sarthois ont été retenues, pour un montant prévisionnel de 32 700 000€, la Région subventionnera à hauteur de 5 349 000 €, soit un soutien financier moyen de 16.3% par projet.

En ce qui concerne le Pays calaisien, 5 actions pour un montant de travaux prévisionnel de 4 714 482€, seront subventionnées à hauteur de 642 971€, soit 13.6%.

Domaine	Actions	Maître d'ouvrage	Montant estimatif travaux
Emploi et économie	Dernier commerce	Cogners	250 000
Emploi et économie	Matériel commerce	Vancé	60 098
Emploi et économie	Restauration MJC	Saint Calais	260 001
Solidarités humaines et territoire : culture	Construction d'une école de musique intercommunale	CC Pays Calaisien	2 200 000
Solidarités humaines et territoire : Sport	Réhabilitation Piscine	Saint Calais	1 944 383

La signature du contrat entre le Pays du Perche et la Région n'aura lieu qu'en février 2011 à Bonnetable.

3) Vers un élargissement du périmètre communautaire par l'adhésion de Besse sur Bray

Suite à la demande d'adhésion de la commune de Besse sur braye à la communauté de communes du Pays Calaisien au 1er janvier 2012, et après une délibération d'un accord de principe accompagné d'un certain nombre de réserves par les élus communautaires, un groupe de travail mensuel à partir du mois de septembre s'est mis en place.

UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION- FORMATION

La Communauté de Communes a poursuivi le développement des outils de communication externe



En direction des chefs d'entreprises

1) La gazette économique : L'Eco Calaisien

Un bulletin semestriel d'informations avec les différents acteurs économiques locaux et les organismes de développement. Toutes les entreprises artisanales, industrielles, de commerces et de services dont le siège se situe sur le Pays Calaisien sont destinataires de ce bulletin. Il est également envoyé aux entreprises industrielles de plus de 10 salariés des Communautés de Communes du Pays Bilurien et de Val de Bray.

Les organismes de développement en sont également destinataires.

En 2010, deux numéros ont été édités mais un seul a été accompagné d'un numéro hors série, présentant les entreprises qui n'étaient pas encore parues.



En direction des ménages du territoire

2) L'Édition d'un journal communautaire

L'année 1998, fut l'occasion pour la Communauté de Communes de se doter de son 1^{er} outil de communication en direction de ses concitoyens. L'édition du journal « Le Pays Calaisien » est semestrielle. L'année 2010 a vu l'édition de 2 journaux les n°23 et 24.

3) La communication vers une communauté voisine

Au mois de novembre, les élus communautaires rendent visite aux élus des Collines du Perche, afin d'élargir leur connaissance respective et échanger sur leur pratiques.

4) Le pique nique communautaire du 5 juin



Avant de se retrouver dans le Verger de Louis GREMILLON pour le pique nique communautaire, les élus et le personnel étaient invités à participer à l'inauguration de l'exposition Art nature à Vancé.

Une cinquantaine de convives ont répondu à l'appel du soleil. Pour cet événement, les commerçants locaux de la chapelle huon et de Vancé ont été sollicités. Vu le succès, un autre pique nique sera reconduit en 2011.

5) Participation au TRIATLON de l'ABOI

Une équipe du tri relais composée par
Maryline PILETTE (vélo) 10 km
Jean Loup HARMAND (course à pied) 2 km
Sylvie LEMEUNIER (natation) 200m



Sur 13 équipes, l'équipe communautaire est en avant dernière position, comme le disait Pierre de Coubertin « l'important c'est de participer ».

6) Les nouvelles technologies et le secteur scolaire

Depuis 2004, Delta Technologie de la Ferté Bernard, est retenue pour assurer la maintenance du parc informatique des écoles. La Communauté de Communes poursuit son action en faveur des écoles publiques en prenant à sa charge les abonnements wanadoo et les frais de connexion à Internet ainsi que l'approvisionnement en matériel informatique lorsque besoin il y a. Tableau récapitulatif des achats informatiques à destination des écoles en 2010 :

Ecoles	Type de matériel
Vancé	1 imprimante multifonctions
La Chapelle Huon	2 ordinateurs
Conflans sur Anille	2 ordinateurs
Ecorpain	2 ordinateurs 1 Switch réseau

7) Un nouveau logo

Afin de dynamiser son image et se faire connaître davantage par le biais d'un symbole de communication représentatif, la Communauté de Communes a souhaité modifier son logo. Pour y parvenir, 5 graphistes indépendants, à partir d'un cahier des charges précis, ont émis des propositions. C'est la graphiste Aline Breton de Visual'in qui a remporté le marché avec le logo ci-dessous :



8) Formation

8.1 Des élus : Les élus salariés, fonctionnaires ou contractuels, ont droit à un congé de formation de 18 jours pour toute la durée de leur mandat et quel que soit le nombre de mandats qu'ils détiennent. Pour l'année 2010, ils ont souhaité mettre l'accent sur les formations suivantes :

- ↪ La fiscalité locale (1 journée) : un groupe de 15 personnes
- ↪ Travailler et faire travailler en mode projet (2 jours) : un groupe de 6 personnes
- ↪ Comment maîtriser sa parole en public (2 jours) : un groupe de 5 personnes
- ↪ Conduite de réunion (2 jours) : un groupe de 5 personnes
- ↪ Journée d'actualité financière de l'intercommunalité : 1 personne
- ↪ Journée technique « Accessibilité des personnes handicapées et sécurité incendie dans les ERP (1 journée) : un groupe de 2 personnes

8.2 Du personnel : l'année 2010 a été une année de réflexion concernant la mise en place d'un plan de formation.

* Service Administratif

→ Formation de Perfectionnement

- ↪ Formation sur les logiciels WORD et EXCEL pour le personnel administratif
- ↪ « De l'élaboration à l'exécution du budget » (3 jours) : 1 agent
- ↪ « Plateforme marchés publics » (1/2 journée) : 1 agent

→ Droit Individuel à la formation (DIF)

- ↪ 2 personnes administratives ont suivi la préparation au concours de rédacteur

- ↳ « Actualité financière » (1jour) : 1 agent
- ↳ « De la Taxe professionnelle à la cotisation économique territoriale » (1 jour) : 1agent
- ↳ « Actualité de la commande publique » (1/2 journée) : 1 agent
- « Plateforme marchés publics » (1/2 journée) : 1 agent

→ *Formation de Professionnalisation*

- ↳ « Mutualiser ses achats entre commune et EPCI (2 jours) : 1 agent
- ↳ « Ateliers marchés publics : rédigeons ensemble vos petits MAPA (1 jour) : 1 agent

*** Service Technique**

→ *Formation de Perfectionnement*

↳ 1 agent a suivi le stage « Parcours de professionnalisation des agents d'entretien et de nettoyage » sur une durée de 2 jours

→ *Formation de Professionnalisation*

- ↳ « La taille des arbustes et des jeunes arbres d'ornement » (2 jours) : 1 agent

→ *Droit Individuel à la formation (DIF)*

- ↳ « Sauveteur secouriste du travail » (1/2 journée) : 1 agent
- ↳ « Préparation à l'habilitation électrique – personnel électricien » (3 jours) : 1 agent

UNE POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

1) Le Fleurissement des communes

Maintien de la participation financière, portée à 0,60 € par habitant avec un minimum de 230 euros par commune.

2) Le Logement social

Suite à l'acquisition d'un logement dans le bourg de la commune de Marolles les Saint Calais pour un montant de 68 900 € tous frais confondus, un maître d'œuvre a été choisi (Francis Jouanneau de Savigny sur Bray), et l'étude a été refaite à 2 reprises suite à un changement d'orientation budgétaire (2 logements dans un, et démolition de l'actuel bâtiment pour faire du neuf).

UNE POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

1) La Collecte et le traitement des déchets

La participation de la collectivité au SMIRGEOMES est de 574 496 €.

Le montant de la redevance est de 141 € pour une collecte par semaine et de 186 € pour deux collectes.

Au 31/12/2010, le fichier compte plus de 4 200 redevables :

- 486 sont mensualisés, dont 106 nouvelles demandes par rapport à 2009
- 404 sont prélevés à la date limite de paiement, dont 78 de plus qu'en 2009.

Il y a eu 64 rejets de prélèvements mensuels entre janvier et octobre.

Le montant des impayés pour l'année 2010 s'élève à 32 984.16 € (hors frais de poursuite) à la date du 8 juin 2011.

En 2010, une commission « litiges REOM » a été créée afin d'examiner les cas particuliers non prévus au règlement, les admissions en non valeurs, suivre les impayés et émettre des modifications sur le règlement.

Elle se compose de : MM. SALTEL Claudius, TRECUL Claude, DARROY Claude, BONNEFOY Bernard, BRANJONNEAU Michel et Mme FORGET Lucette.

Le président est M. HARMAND Jean-Loup.

La secrétaire et membre administratif est Mlle BRIANT Aurélie.

La commission s'est réunie le 20 avril 2010 pour définir ses modalités de fonctionnement.

En juin 2010, la communauté de communes du pays Calaisien a posé sa candidature pour être site pilote de la mise en place de la redevance incitative.

Sa candidature a été retenue par le comité syndical du Smirgeomes ; au dernier trimestre 2010, une équipe d'enquêteurs a effectué un relevé systématique des containers par foyer et transmis un certain nombre d'information sur la redevance incitative.

2) Le SPANC

Depuis le 31 décembre 2005, les communes ont obligation d'assurer le contrôle des installations d'assainissement non collectif des maisons neuves et existantes (Art. 2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Dans un souci d'organisation et de réduction des coûts, les communes du Pays Calaisien ont transféré la compétence « assainissement non collectif » à la Communauté de Communes qui a créé le Service Public de l'Assainissement Non Collectif.

Son rôle est de vérifier :

- La conception et la bonne réalisation des ouvrages d'Assainissement Non Collectif neufs
- Le fonctionnement des ouvrages existants

Ce service a été confié sous forme de Délégation de Service Public à la Société VEOLIA EAU, sur 8 années. Elle a pour mission de réaliser 1300 contrôles de bon fonctionnement communément appelés diagnostics. Depuis la création du service en septembre 2006, les installations d'assainissement non collectif de l'ensemble des communes du Pays Calaisien ont été contrôlées.

Une seconde vague de contrôles devait avoir lieu à partir de juillet 2010. Néanmoins, afin de permettre aux usagers de réhabiliter leur installation, les élus communautaires ont décidé de marquer une pause de 2 ans dans le contrat avec VEOLIA EAU. Les contrôles de diagnostics ne reprendront donc qu'à partir de juillet 2012. D'autre part, toutes les installations diagnostiquées satisfaisantes ou acceptables lors du premier contrôle ne seront pas reconstruées.

3) La boucle du Pays Calaisien

– Randonnée communautaire le 9 Octobre à Sainte Osmane, animée par Julien HARDY et Grégory POTTIER du Perche Sarthois, s'est terminée à la ferme de Mme CHEMIN avec une dégustation de ses produits.



UNE POLITIQUE CULTURELLE

1) Ecole de Musique Intercommunale

La Communauté de Communes apporte son soutien au fonctionnement du Syndicat Mixte des Vallées de la Brayre et de l'Anille (Ecole de Musique Intercommunale). Le montant de sa participation pour 2010 est de 92 689.04 € (Soit une augmentation de près de 1.01 % par rapport à 2009).

L'année 2010 a surtout été marquée par les études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un nouveau bâtiment et la constitution des dossiers de demande de subventions auprès des partenaires institutionnels.

Le maître d'œuvre retenu A3dess de la Ferté Bernard, est associé pour ce projet à un acousticien (Hernot acoustique), d'un thermicien (Boulard Bet) et d'un paysagiste (Paysage concept). L'année 2010 a permis à cette équipe de finaliser les études, déposer le dossier de demande d'autorisation de construire, et de préparer les pièces techniques nécessaires à la publication du marché qui est intervenue le 6 décembre 2010.



2) Les évènements culturels

La programmation culturelle de la Communauté de Communes a retenu pour l'année 2010 deux animations culturelles.

La première a eu lieu le 9 avril, dans la salle de conseil communautaire, et était à destinations des tout-petits. Pour la première fois, les assistantes maternelles du territoire ont été sollicitées pour participer avec leurs petites têtes blondes à ce petit spectacle.

Face au succès, des cette manifestations, la commission culture et tourisme, a décidé de renouveler l'expérience en 2011.





La deuxième animation, s'est elle tenue dans l'Eglise de la commune d'Evailly, le 24 septembre, avec le quatuor AZILYS. Quatre saxophonistes, dont le répertoire est un savoureux mélange de musique classique, de musique du monde (musique celtique, tango argentin), en passant par le jazz, la variété et la pop, ainsi que quelques compositions du groupe. Tout cela dans une humeur bonne enfant pour le plaisir de tous les participants.

Comme les années passées la Communauté a renouvelé son soutien à l'association Festival's pour la 12^{ème} édition de « Soirs au Village ».

LA FOURRIERE ANIMALE

En fonctionnement depuis le début janvier 2007, elle a accueilli 10 chiens en 2010. Sur ce nombre, 9 chiens ont retrouvé leur propriétaire, et le dernier a trouvé une nouvelle famille d'accueil.

COMPETENCE SCOLAIRE

La Communauté de Communes participe au fonctionnement des Classes d'Intégration Scolaire (CLIS) et du Réseau d'Aide Spécialisé des Enfants en Difficulté (RASED).

LES FINANCES

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010

⌘ Budget général ⌘

INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture de – **381 532.90 €**

Dépenses d'investissement	518 592.63 €
Recettes d'investissement	328 147.99 €
Soit un déficit d'investissement de	- 190 444.64 €
Résultat reporté de l'exercice 2009	- 119 549.26 €
Soit un déficit global de clôture de	- 309 993.90 €
R.A.R. D/R Déficit	- 71 539.00 €
Soit un Résultat global de clôture de	- 381 532.90 €

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un excédent global de clôture de **1 113 568.34 €**

Dépenses de fonctionnement	2 027 824.56 €
Recettes de fonctionnement	2 341 647.66 €
Soit un excédent de fonctionnement de	313 823.10 €
Excédent de l'exercice 2009	799 745.24 €
Soit un excédent global de clôture de	1 113 568.34 €

Le budget général 2010 se solde donc par un résultat.....	+ 732 035.44 €
Déficit d'investissement.....	- 381 532.90 €
Excédent de fonctionnement.....	+ 1 113 568.34 €

Budget annexe : Locations / ventes de bâtiments industriels

INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture de **0.00 €**

Dépenses d'investissement	475 195.00 €
Recettes d'investissement	545 076.00 €
Soit un excédent d'investissement de	69 881.00 €
Déficit reporté de l'exercice 2009	- 381.00 €
Soit un excédent global de clôture de	69 500.00 €
R.A.R. D/R Déficit	- 69 500.00 €
Soit un Résultat global de clôture de	0.00 €

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un excédent global de clôture de **0.00 €**

Dépenses de fonctionnement	121 037.08 €
Recettes de fonctionnement	121 037.08 €
Soit un excédent de fonctionnement de	0.00 €
Excédent de l'exercice 2009	0.00 €
Soit un Résultat global de clôture de	0.00 €

Le budget annexe 2010 se solde donc par un résultat.....	0.00 €
Déficit d'investissement.....	0.00 €
Excédent de fonctionnement.....	0.00 €

Budget annexe : Logement social

INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture de **0.77 €**.

Dépenses d'investissement	5 802.40 €
Recettes d'investissement	48 505.17 €
Soit un résultat d'investissement de	42 702.77 €
Résultat reporté de l'exercice 2009	0.00 €
Soit un résultat global de clôture de	42 707.77 €
R.A.R. D/R Déficit	- 42 707.00 €
Soit un Résultat global de clôture de	0.77 €

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un résultat global de clôture de **0 €**

Dépenses de fonctionnement	52 638.58 €
Recettes de fonctionnement	52 638.58 €
Soit un résultat global de clôture de	0.00 €
Excédent de l'exercice 2009	0.00 €
Soit un résultat global de clôture de	0.00 €

Le budget annexe 2010 se solde donc par un résultat	0.77 €
Excédent d'investissement	0.77 €
Excédent de fonctionnement	0.00 €

Budget annexe : Aménagements terrains

INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture de **0.20 €**.

Dépenses d'investissement	190 592.47 €
Recettes d'investissement	190 592.47 €
Soit un résultat d'investissement de	0.00 €
Résultat de l'exercice 2009	0.20 €
Soit un résultat global de clôture de	0.20 €
R.A.R. D/R	0.00€
Soit un Résultat global de clôture de	0.20 €

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un résultat de clôture déficitaire de **0 €**

Dépenses de fonctionnement	349 152.63 €
Recettes de fonctionnement	349 152.63 €
Soit un résultat global de clôture de	0.00 €
Résultat de l'exercice 2009	0.00 €
Soit un résultat global de clôture de	0.00 €

Le budget annexe 2010 se solde donc par un résultat	0.20 €
Excédent d'investissement.....	0.20 €
Excédent de fonctionnement.....	0.00 €

Budget annexe : SPANC

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un résultat de clôture de **0.00 €**

Dépenses de fonctionnement	6 693.14 €
Recettes de fonctionnement	4 441.88 €
Soit un résultat global de clôture de	- 2 251.26 €
Résultat de l'exercice 2009	2 251.26 €
Soit un résultat global de clôture de	0.00 €

Le budget annexe 2010 se solde donc par un résultat.....	0.00 €
Excédent d'investissement.....	0.00 €
Excédent de fonctionnement.....	0.00 €

⌘ Présentation agrégée des budgets (principal + annexes) ⌘

INVESTISSEMENT

Pour le budget d'investissement, il ressort un résultat de clôture déficitaire de 381 531.93€.

Dépenses d'investissement	1 190 182.50 €
Recettes d'investissement	1 112 321.63 €
Soit un déficit d'investissement de	- 77 860.87 €
Résultat de l'exercice 2009	- 119 930.06 €
Soit un résultat global de clôture de	- 197 790.93 €
R.A.R. D/R	- 183 741.00 €
Soit un Résultat global de clôture de	- 381 531.93 €

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'est soldé par un excédent global de clôture de 1 113 568.34 €

Dépenses de fonctionnement	2 557 345.99 €
Recettes de fonctionnement	2 868 917.83 €
Soit un excédent de fonctionnement de	311 571.84 €
Excédent de l'exercice 2009	801 996.50 €
Soit un excédent global de clôture de	1 113 568.34€

Le budget annexe 2010 se solde donc par un résultat.....	+ 732 036.41 €
Déficit d'investissement.....	- 381 531.93 €
Excédent de fonctionnement.....	+ 1 113 568.34 €

CONCLUSION

L'ANNEE 2010

Le budget d'investissement 2010 est en hausse de 135% par rapport à celui de 2009, qui lui-même était en hausse de 24%. Cette hausse ne doit pas faire peur ; elle traduit l'impact d'un projet important, en l'occurrence le bâtiment blanc, sur une collectivité modeste. Par ailleurs cet investissement à caractère totalement économique respecte la philosophie de développement de la Communauté de Communes. Cet engagement a une nouvelle fois payé puisque la société LED POWER s'installait dans les locaux alors que les peintures n'étaient pas finies. Dans le même temps les discussions avec Carrefour Market aboutissaient et les premiers coups de pelles lançaient le chantier avant la fin de l'année. Ces résultats encourageants ne doivent pas nous faire oublier une situation économique générale morose qui évolue très doucement et laisse présager des années à venir difficiles. Pour en terminer avec le chapitre économique, des contacts avancés hypothèquent les terrains disponibles.

L'entrée de Bessé sur Braye, les réformes, le centre artistique, l'accompagnement de la nouvelle entreprise, la mise en place de la redevance incitative etc. .. ont généré une charge de travail très importante ; elle devrait encore augmenter en 2011. Cela a eu pour conséquence une perte de notre capacité à anticiper et à réfléchir.

Le ratio d'endettement est de 1.78 en 2010 ; il évoluera à la hausse dans les années à venir avec la réalisation des opérations importantes en cours.

La Communauté de Communes continue de mener plusieurs actions en faveur de ses 13 communes adhérentes.

- L'aide au fleurissement.
- Mise à disposition de l'agent communal en particulier pendant les vacances.
- Poursuivre le programme « Logement social » en réhabilitant des habitations (prévue une par an), située au centre bourg.
- Assurer la maintenance du parc informatique des Ecoles.
- Diverses activités : soutien au carnaval, concert, comice, foire exposition...

REGARDS VERS 2011

Plusieurs projets devraient être achevés en 2011

- L'étude sur le projet de santé du territoire.
- La construction de la surface commerciale de Carrefour Market.
- Le vote levant les réserves sur l'entrée de Bessé sur Braye dans la CCPC, et l'évaluation des transferts de charges.

Plusieurs dossiers vont générer une réflexion ou un travail important :

- L'élargissement éventuel du territoire communautaire.
- Un bilan sur le fonctionnement de la CC qui doit nous permettre de prendre une décision afin de conserver notre capacité de réflexion et notre marge d'initiative.
- Une réflexion pour déterminer notre action économique compte tenu de l'occupation totale de la zone d'activité à très court terme.
- Le logement social de Marolles.
- Le suivi de la construction du centre artistique dont la livraison est prévue fin du premier semestre 2012

Comme en 2009 et en 2010, les réformes fiscales et institutionnelles ne permettent pas une grande lisibilité et suscite une grande interrogation : est il souhaitable et, le cas échéant, comment arriver à un Coefficient d'Intégration Fiscale de 0.5, comme le détermine la loi de finances, avec des recettes limitées et des charges de fonctionnement qui augmenteraient. La formation du personnel et des élus, l'ouverture vers d'autres collectivités, un profond relationnel de confiance sont les outils qui nous permettront d'avancer.

Plus que jamais je suis convaincu de l'importance de la Communauté de Communes dans le paysage futur ; il reste que cette évolution doit se faire avec un consensus avec les hommes et leur commune et non à leur détriment. A nous tous de retrousser les manches.